



Infos

AVR-MAI 2024



Réaménagement de la
médiathèque



bibliothèque municipale

DOSSIER

Association Culoz
Patrimoine

Pages 5

illiwap



www.culoz-beon.fr



Sommaire

PAGES 3-4 ➡

RÉAMÉNAGEMENT DE LA MÉDIATHÈQUE

PAGE 5 ➡

DOSSIER Association Culoz Patrimoine - Journées de l'archéologie

PAGES 6-7 ➡

VIE LOCALE

- Le fleurissement 2024
- Les haies et bosquets
- La matinée ramassage des déchets
- Le nettoyage de la Croix
- Les autorisations d'urbanisme
- Le sondage restauration scolaire

PAGE 8 ➡

VIE PRATIQUE

- Calendrier des festivités
- Etat-Civil
- Contacts mairie



Edité par la mairie de Culoz-Béon

Tel 04 79 87 00 29

FEV-MARS 2024

Tirage 2000 exemplaires

- Impression : Imprimerie GONNET
- Directeur de la publication : F. ANDRE-MASSE
- Rédaction : mairie Culoz-Béon
- Photos : mairie Culoz-Béon/Pixabay
- Conception, réalisation : mairie Culoz-Béon

Ne pas jeter sur la voie publique

Édito

Chers concitoyens, chères concitoyennes,

La volonté communale est d'améliorer notre bien vivre dans notre commune. Nous travaillons depuis plusieurs années maintenant sur la problématique du climat qui change nos habitudes au quotidien. Culoz Béon ne souffre pas de sécheresse à ce jour. Cependant, nous nous devons d'avoir une politique volontariste quant à la préservation de notre milieu environnemental.

Le cadre de vie rime aussi avec culture et patrimoine. De nombreuses activités culturelles se déroulent dans notre commune. Le salon du livre s'est déroulé le 24 mars où 22 auteurs ont exposé pour cette 13ème édition. Du côté de la médiathèque de Culoz Béon, un réaménagement a eu lieu de manière à mieux répondre aux attentes de nos concitoyens.

Notre commune a la chance d'avoir une histoire importante et passionnante. La maison du patrimoine regroupe les informations de cette histoire. L'équipe composant cette association fournit un travail important quant à la préservation de ce patrimoine. Cette année encore, l'association vous propose des journées d'ouverture où vous aurez le loisir de mieux connaître la vie de nos ancêtres.

Bonne lecture

Marc Guillard
Adjoint à l'Environnement et cadre de vie





Actus / Réaménagement de la médiathèque



Fermée pendant une semaine durant les vacances de février pour permettre aux agents de la réorganiser, la Médiathèque a rouvert ses portes le 27 février pour présenter son nouveau visage aux usagers.

Aboutissement d'un an de travail mené par Raphaël Caput le responsable de la médiathèque, en partenariat avec la Bibliothèque Départementale et en relation avec Mickaël Moutot, élu municipal délégué à la médiathèque, le réaménagement a été l'occasion de repenser tous les espaces. En effet, face à l'évolution des usages et du public qui fréquente la médiathèque, l'ancienne organisation avait besoin d'une mise à jour.

Le fil rouge de la réflexion a été de penser la Médiathèque comme plus ouverte, plus lumineuse, avec plus d'espace pour s'installer et passer du temps sur place. L'espace jeunesse a été agrandi, pour permettre à ce public majoritaire d'être moins à l'étroit. Cela permet aussi de mieux accueillir les écoles et les groupes qui viennent à la médiathèque.

Ce réaménagement a également été l'occasion de travailler sur les collections. Ainsi, certains rayons datés ont été rafraîchis pour les rendre plus attractifs, par exemple les documentaires. Pour rappel, vous pouvez aussi trouver à la médiathèque des bandes-dessinées, des romans, des magazines, des DVD, des CD...

Un nouveau fonds a été créé, le fonds Facile à Lire, qui propose des livres adaptés pour les personnes qui n'ont plus ou pas l'habitude de lire, des récits courts, simples et adaptés.

Un fonds de livres adaptés aux Dys (troubles du langage écrit : dyslexie, dysorthographe et dysgraphie) a également été identifié et sera prochainement mis en avant.

Enfin, un Espace Public Numérique composé de 6 ordinateurs accessibles gratuitement même aux non adhérents a été installé. Il servira notamment pour les cours d'informatique organisés par la conseillère numérique.

Des ajustements continueront à être apportés sur les prochains mois, notamment suite aux retours des usagers. Un travail sur la signalétique, pour permettre de mieux se repérer dans la médiathèque, a également été amorcé.

AVANT



APRES





Pour rappel, la Médiathèque est un lieu ouvert à tous et n'est pas réservé qu'aux habitants de la commune.

Venez découvrir son nouveau visage !

L'adhésion est nécessaire seulement pour emprunter des documents. Et c'est toujours gratuit pour les moins de 18 ans, les étudiants, les demandeurs d'emploi et d'asile et les bénéficiaires de minima sociaux.

La cotisation est sinon de 10€/an/adulte.

Vous aurez le droit d'emprunter 7 livres, 3 CD et 2 DVD pour 4 semaines.

Ouverte à tous sans condition d'inscription :

- Mardi : 16H00-18H30
- Mercredi : 9H00-12H00 / 14H00-16H00
- Vendredi : 16H00-18H30
- Samedi : 9H00-12H00

Contact : mediatheque@culoz-beon.fr / 04 79 87 06 98



Alors, on vous attend nombreux !



Association Culoz Patrimoine : les journées européennes de l'archéologie



CULOZ Patrimoine : 2024 une année exceptionnelle !

L'association continue son exploration historique de la Commune.

Depuis quelques années, une nouvelle équipe s'est mise en place et se donne pour objectif de valoriser au mieux les collections et les nombreux documents hébergés dans la Maison du Patrimoine.

Après avoir proposé en 2023, des expositions et animations sur différents sujets : poésie, gastrosophie, concours de peinture, création d'un jeu autour des Frères Serpollet, l'année 2024 aura comme point d'orgue l'organisation des Journées Européennes de l'Archéologie les 15 et 16 Juin

en partenariat avec l'APSR (Association Préhistorique Saône Rhône), l'INRAP (Institut National de Recherches Archéologiques Préventives), la Mairie de Culoz-Béon, la Communauté de Communes Bugey Sud et le Département.

Lors de ces journées plusieurs conférences traitant du patrimoine archéologique de Culoz allant du Mésolithique à l'âge du Bronze seront proposées ainsi qu'une exposition sur l'Homme de Culoz.

Des ateliers famille autour de la préhistoire auront lieu dimanche toute la journée.

Pour l'occasion, la salle archéologie sera rénoverée et ornée de silhouettes représentant une famille du Mésolithique.

Mémento du week-end des JEA

Samedi 15 Juin

14h30: L'Homme de Culoz par G rald B r ziat, docteur en pr histoire, dans la Salle Paroissiale (77 rue Henry Dunant)

17h : Expos  par Marc Cartonnet, pr historien, devant l'Abri sous balme (Av de la gare)

Dimanche 16 Juin

10h   12h : ateliers famille anim s par l'APSR dans les jardins de la Maison du Patrimoine

14h   17h : ateliers famille anim s par Emilie Roumagoux (CCBS) et Florence-Audrey Bourgeat (OT) dans les jardins de la Maison du Patrimoine

14h30 : Vivre dans la r gion de Culoz   la fin de l' ge du Bronze par Jean Michel Treffort, INRAP dans la Salle Paroissiale

Dimanche ,   partir de 11h30,   proximit  de la Maison du Patrimoine, possibilit  de restauration avec la pr sence d'un food-truck (paninis, cr pes et galettes) et de d gustation de vins du domaine de Bel-Air

Cette saison, l'exposition annuelle sera consacr e   l'univers de la photo argentique   travers une collection de pochettes photo des ann es 20 aux ann es 60.

Vous pourrez la d couvrir les 5 Mai, 2, 15-16 Juin, 7 et 28 Juillet, 25 Ao t et 21-22 Septembre (Journ es Europ ennes du Patrimoine).

En dehors de ces dates, une visite est possible sur demande pour de petits groupes.

D sormais la visite de la Maison et des expositions sera gratuite gr ce au soutien de la mairie.

Cette ann e, l'association f te ses 30 ans !

Pour suivre son activit  :

<https://www.facebook.com/culozPatrimoine/>

Pour la contacter :

Courriel :culoz.patrimoine@yahoo.fr

T l phone : 06.03.39.27.13 (Jean Luc Gigu t)



Vie locale / le fleurissement 2024

Pour cette année 2024, nous travaillons sur le **paillage**, la plantation d'espèces de végétaux adaptées aux fortes chaleurs et demandant moins d'eau. Depuis 2023, nous avons investi sur des systèmes d'arrosages automatiques et sur le mode d'arrosage par goutte à goutte. Lorsque le paillage est associé à un arrosage au goutte à goutte, les conditions sont optimales pour conserver un sol humide et frais avec un minimum d'apport hydrique.

Comme application concrète ; sur la descente le long de l'Avenue de la Gare, nous avons planté des arbres ainsi que des plantes vivaces et arbustes. Sur le sol, est appliqué un paillage. Cette réalisation permettra de créer des **îlots de fraîcheur**.

Un second sujet est en cours de réalisation, la gestion de nos arbres en ville. Un recensement a été réalisé sur les arbres malades. Nous avons dénombré 19 arbres à abattre. Une politique de replantation de nouveaux arbres est en cours : un arbre coupé – un arbre planté.

Comme application concrète ; lors de la réalisation des jeux d'enfants au plan d'eau, des arbres ont été coupés. Nous avons au cours de l'automne 2023 replanté des arbres afin de faire de l'ombrage, de revégétaliser et d'embellir cette zone.

Une autre piste afin d'optimiser l'eau est à l'étude : la récupération des eaux pluviales. Des investissements seront sans doute nécessaires. La mise en œuvre est plus complexe qu'il ne paraît. Nous devons encore travailler sur ce sujet en commission. Des actions ne devraient pas démarrer avant 2025.

Les jardinières :

Consommatrices d'eau, les jardinières sont enlevées et remplacées par des massifs, des plantations en pleine terre. Les jardinières rue Antonin Poncet ont été supprimées. Nous travaillons actuellement sur une idée de plantations en pleine terre entre les arbres existants.

Les jardinières en béton (Place de la poste) trop petites et emmagasinant trop de chaleur l'été sont également supprimées : trop consommatrices d'eau, un arrosage journalier était nécessaire tout au long de l'été. Une réflexion est en cours pour un aménagement qualitatif de la place de la poste.

Arbres et arbustes :

Le choix des arbustes est fait méthodiquement en prenant en compte les contraintes climatiques futures. Ces plantes doivent répondre aux contraintes de sécheresse et de pollution. Les variétés choisies à ce jour sont les féviers, savonniers, chênes, arbres de fer et arbres à miel, liste non exhaustive.

Pour autant, nous ne délaissions pas le fleurissement qui amène beaucoup de couleurs, de gaité au printemps et tout au long de l'été. Le choix se porte sur les fleurs à bulbes.

*Soignons notre cadre de vie,
nous travaillons déjà pour le futur.*

HAIES & BOSQUETS

DES ÉLÉMENTS NATURELS À ENTREtenir

POURQUOI CONSERVER ET PROTÉGER LES HAIES ?

Les haies et les bosquets sont des associations végétales composées de différentes strates :

arbres, arbustes, ronces... qui s'organisent de manière linéaire dans le cas de la haie, ou libre pour le bosquet.

Ces éléments pérennes du paysage constituent des milieux semi-naturels utilisés comme habitats et corridors par de nombreuses espèces.

Haies et bosquets assurent de multiples fonctions :

ENVIRONNEMENTALES :

- épuración des eaux
- amélioration de la perméabilité des sols
- régulation du climat
- support de biodiversité
- lutte contre les risques naturels (coulées de boues, inondations..)
- limitation de l'érosion des sols par ruissellement
- dépollution de l'air

AGRONOMIQUES :

- effet brise-vent protecteur des cultures
- protection des troupeaux
- participation au bien-être animal
- protection des bâtiments
- conservation et amendement des sols
- lutte auxiliaire ou biologique contre les prédateurs
- accueil des pollinisateurs

SOCIALES :

- constitution du patrimoine culturel, des paysages
- amélioration du cadre de vie, du bien-être, de la santé
- support d'activités de plein air

DE PRODUCTION :

- production de bois de chauffage
- production de bois d'œuvre
- production de bois plaquette (pour litière, bois énergie, amendement organique...)

POUR LES EXPLOITANTS AGRICOLES BÉNÉFICIAIRES DE LA PAC :

Outre par la forme de l'élément, les règles de la politique agricole commune (PAC) définissent les haies et les bosquets selon leurs tailles :

- les haies ne dépassent pas 10 mètres de largeur maximale ;
- les bosquets ont une surface strictement supérieure à 10 ares et inférieure ou égale à 50 ares.



La matinée ramassage des déchets du 16 mars 2024

Samedi 16 mars, les habitants de Culoz-Béon ont été conviés au traditionnel ramassage de déchets sur les deux communes historiques. Cet événement a pour vocation de rendre notre commune plus propre. En effet, malgré une sensibilisation de longue date, des déchets se retrouvent dans la nature. Le ramassage citoyen permet de réduire l'impact écologique, environnemental et esthétique dû à la présence de débris dans l'espace public. Pour exemple, un mégot de cigarette jeté par terre peut à lui seul polluer et rendre impropre à la consommation 500 litres d'eau ! Les enfants de l'école élémentaire ont participé à un ramassage quelques jours auparavant : ils ont été très efficaces et une bonne partie de la commune avait été nettoyée ! L'action du 16 mars a permis d'élargir la zone de ramassage et de couvrir une surface nettoyée plus importante. Chaque geste est important compte tenu des enjeux environnementaux : celui de ne pas jeter ses déchets dans la nature et celui de les ramasser dès que l'occasion se présente. Une trentaine de participants se sont donc réunis et la municipalité tient à les remercier pour leur participation à cette action citoyenne et utile à toutes et tous. Un merci tout spécial aux jeunes sapeurs-pompiers qui sont venus en nombre ainsi que les enfants et leurs enseignants pour leur action complémentaire.

Nettoyage de la Croix entre Culoz et Béon

Au cours de ce mois d'avril, les Jeunes Sapeurs Pompiers nous ont fait redécouvrir un monument nommé la croix de Chazey ou la croix de la Roche situé sur la limite des communes historiques de Culoz et Béon. Un travail important de nettoyage, débroussaillage, nous permet maintenant d'apercevoir ce monument de la route. Un beau travail de ces jeunes qui valorise leur engagement citoyen.



Quelles autorisations d'urbanisme demander ?

La plupart des projets nécessitent une demande d'autorisation d'urbanisme. C'est la nature du projet ainsi que sa surface qui déterminent si une demande est nécessaire et, si oui, le type de dossier à déposer. En cas de doute, n'hésitez pas à vous rapprocher de la mairie.

La délivrance d'une autorisation d'urbanisme permet à la commune de vérifier que les travaux sont conformes aux règles d'urbanisme. En fonction du type de projet et du lieu, il faut déposer une demande de permis de construire, (PC) ou une déclaration préalable de travaux (DP).

Voir ci-dessous les exemples.

Sondage sur les différents aspects de la restauration scolaire

Un questionnaire de sondage sur les différents aspects de la restauration scolaire (un questionnaire parents – un questionnaire enfant) sera distribué à la rentrée des vacances de Printemps (par le biais des Ecoles), avec un retour demandé au plus tard le 17 mai. Ce délai laissera le temps d'analyser les réponses pour la prochaine réunion de la Commission Scolaire le 5 juin, à laquelle sera convié le prestataire la société Leztroy, pour prise en compte des orientations futures.

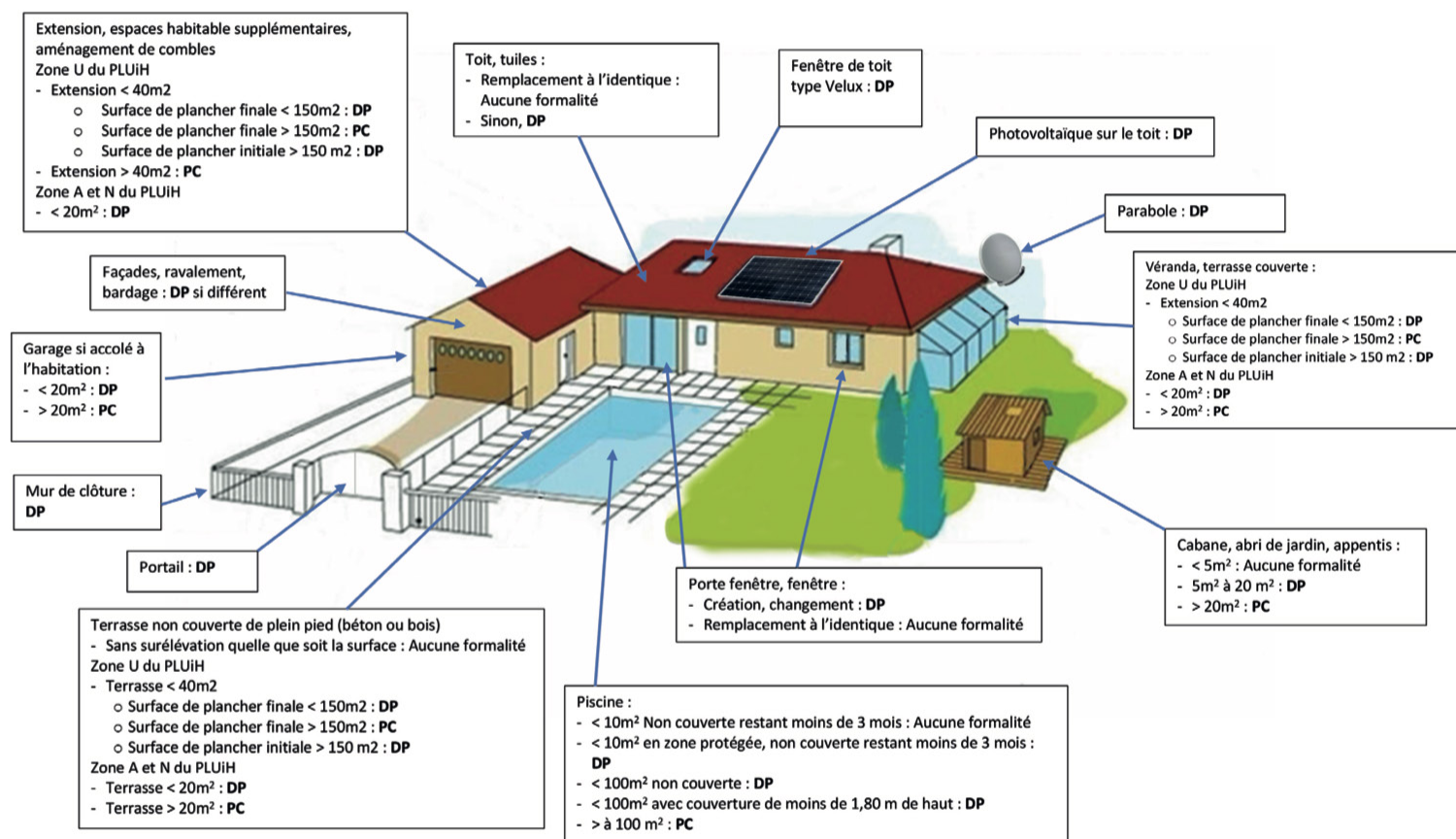
En parallèle, Isabelle MORLOTTI, Adjointe en charge des Affaires Scolaires et Christelle ROMOND, Directrice des Services à la Population, participent à un cycle d'accompagnement aux Elus et Personnels des Communes ayant un service de cantine et faisant appel à un prestataire, organisé par la CCBS, et animé par ADABIO.

Les objectifs : connaître la réglementation en matière de qualité des approvisionnements en restauration collective, favoriser les produits locaux et de qualité dans le respect de la commande publique, analyser les offres, suivre la réalisation des prestations, connaître les différents leviers et dispositifs de financements existants

Depuis début avril, en fonction de la demande actuelle, la capacité à la restauration scolaire pour les Primaire est passée de 72 à 84 enfants. Un agent a été pris en renfort pour permettre cette augmentation. L'organisation est transitoire en attendant une solution plus durable, plus pérenne. Une évaluation sera menée à la fin de l'expérience d'augmentation des effectifs (fin de l'année scolaire), en tenant compte également des résultats de l'enquête menée auprès des familles.

Dans l'optique d'améliorer le service et répondre au mieux aux besoins, la Collectivité souhaite entamer une étude pour optimiser la qualité de l'accueil (locaux, effectifs...) tout en maîtrisant l'investissement et les coûts de fonctionnement.

A cet effet, la validation d'une AMO (contrat d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage), pour l'étude d'un projet visant à répondre aux besoins en matière de restauration scolaire, sera à l'ordre du jour d'un prochain Conseil Municipal.





Calendrier des festivités (mai - juin)

- 05 mai 2024 : Election Miss Bugey Salle le Phaëton
- 08 mai 2024 : tournoi de Judo - Gymnase C. LEMAITRE
- 17 mai 2024 : concert Pierre Lemarchal - Culoz Basket Club à la salle des fêtes de Culoz
- 1er juin 2024 : CLASSES EN 4
- 9 juin 2024 : ELECTIONS EUROPEENES
- 9 juin 2024 : Grand Prix Jean-Pierre Falconnier - Cyclisme
- 14 juin 2024 : Fête de la musique - Sou des Ecoles de Culoz parvis de la Mairie de Culoz-Béon
- 15-16 juin 2024 : Journées Européennes de l'Archéologie à la Maison du Patrimoine
- 22 juin 2024 : kermesse des écoles de Culoz au stade
- 30 juin 2024 : Exposition Loisirs Culture à la Salle le Phaëton

Contacts mairie

Mairie Culoz-Béon	Espace enfance
46 rue de la mairie	Allée du Parc
04 79 87 00 29	04 79 87 76 79
mairie@culoz-beon.fr	espace-loisirs@culoz-beon.fr
lun au vend 9h 12h	Médiathèque
mar jeud 14h 17h30	38 av Antonin Poncet
Mairie déléguée Béon	04 79 87 06 98
2 rue du Clusy	mediatheque@culoz-beon.fr
04 79 87 04 33	
lun jeud 9h 12h 14h 18h	
Espace petite enfance du Colombier	
Allée du Parc	
04 79 87 79 03	
multiaccueil@culoz-beon.fr	

Etat-Civil (janv-févr 2024)

> Mariage

Sébastien, Noël JOUVENOD - Emie, Véronique Jane Lucie DUBOIS le 16 mars 2024

> Décès

Flavia MARCIELLO épouse ARCHIDIACONO le 12 février 2024

Josyane, Maryse BERNARD épouse GARNIER le 22 février 2024

Simone, Renée JOUTY épouse DAVIET le 25 février 2024

Dina, Maria BASCIANO épouse RETICA le 23 mars 2024

Paul, François SALINO le 25 mars 2024

Marie SALVATORE le 26 mars 2024

Jean-Pierre BOUVERAT le 2 avril 2024

> Naissances

Miracle, Elowen DAILY le 16 février 2024

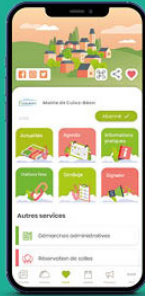
Valentin Elian PARMENTIER le 16 février 2024

Rayan KARROUM le 29 février 2024

Aaliyah BOKARKA le 7 mars 2024

Rajana KORVAFAJ le 11 mars 2024

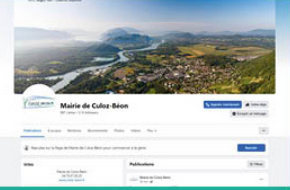
Alia Maiana CISSE le 1er avril 2024



**S'informez
Illiwap**
Téléchargez l'application Illiwap gratuitement et recevez sur votre smartphone toute l'actualité de la commune et des alentours !



Site internet
www.culoz-beon.fr
est le site officiel de la mairie. Il vous sera utile afin de connaître les dernières actualités, et tous renseignements utiles



Facebook !
Venez rejoindre les abonnés de la page officielle de la mairie sur facebook. Vous serez informé régulièrement sur ce qui se passe sur la commune !



Panneaux
2 panneaux, un à Culoz et un à Béon... Très utiles pour diverses informations